

## L'IMMIGRATION

### L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DES RÉFUGIÉS COMMUNISTES—LE CAS D'IVAN CHARALAMBIJ—LES MESURES ENVISAGÉES

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle a trait aux réfugiés communistes qui cherchent asile au Canada. Le gouvernement a-t-il pour politique—ce que j'espère bien—dans les cas qui ne comportent pas de risques de sécurité, d'accueillir au Canada ceux qui veulent échapper à des conditions de vie insoutenables et vivre dans un pays libre?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, compte tenu de la réserve exprimée par l'honorable représentant, mon ministère s'efforce d'aider, dans toute la mesure du possible les personnes dont il parle. Nous avons certains problèmes dans le cas des personnes qui nous arrivent de l'Europe de l'Est en touristes ou en visiteurs et cherchent ensuite à rester chez nous. Si nous le leur permettons, je crains qu'en ce faisant nous risquions de mettre fin aux visites de ceux qui veulent uniquement voir leurs parents au Canada et ensuite rentrer chez eux.

J'ai été pressenti par des groupes d'Ukrainiens et de Polonais qui m'ont suggéré de contigenter l'admission de ces réfugiés à 50 ou 60 par année. Cette suggestion a du bon mais encore là la question des critères se pose. Devrait-on accepter les 50 premiers arrivants ou les désigner au hasard et porter un jugement de valeur sur chaque cas? Bien des problèmes se posent, mais nous tâchons d'accommoder le plus grand nombre de gens possible, compte tenu de la réserve que le député a faite.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, j'ai attiré l'attention du ministre sur un cas très précis et il a répondu avec beaucoup de bienveillance qu'on était en train de l'étudier. Je parle du canoéiste roumain Ivan Charalambij qui a faussé compagnie à son équipe à Montréal. Cela fait huit mois que l'on invoque toutes sortes d'excuses. Il ne se pose aucun problème de sécurité et pourtant, il y a quelques jours encore, il n'était pas certain de son avenir étant donné que les règlements changent, que les documents se perdent et qu'on se perd en toutes sortes d'affirmations contradictoires de complications administratives. Depuis huit mois il ne sait plus sur quel pied danser. Je ne parle pas ici de visiteurs. Je parle de quelqu'un qui cherche refuge au Canada. Après huit mois, le ministre peut-il maintenant nous dire quand nous pourrions enfin accueillir cet homme au Canada?

**Des voix:** Bravo!

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, il est souvent plus facile de mettre les délais sur le dos du ministère plutôt que de s'en

## Questions orales

prendre aux individus eux-mêmes. Cependant, mon ministère estime ne pas avoir causé le retard. On m'a informé que l'athlète en question a rempli les exigences médicales et qu'un décret du conseil l'autorisera à s'établir au Canada.

\* \* \*

● (1450)

## LA GALERIE NATIONALE

### LA POSSIBILITÉ DE MISE EN CHANTIER DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Maintenant que le jury a choisi le projet gagnant pour la nouvelle Galerie nationale, le gouvernement a-t-il l'intention de faire faire les plans et de prendre les autres mesures nécessaires pour supprimer tout délai entre la préparation des plans et l'appel d'offres qui se fera dans quelques années?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, nous devons examiner l'avenir de la Galerie nationale à la lumière du programme de restrictions financières. Nous n'avons pas encore décidé d'intervenir dans le déroulement normal du programme. Le projet choisi est excellent et nous en sommes très satisfaits. Pour l'instant, je n'ai rien à ajouter à ce sujet.

**M. Fairweather:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le président de la Commission de la capitale nationale m'a indiqué que la Commission continuait à acquérir des terrains à Hull pour la construction des autres musées du système national. Comment le ministre peut-il me dire qu'on a remis à plus tard les projets concernant la Galerie nationale, si la Commission continue à acheter des terrains pour les musées?

**M. Roberts:** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas dit que nous avions remis à plus tard les projets concernant la Galerie nationale, mais bien que nous n'avons pas encore décidé de les suspendre.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### L'ABUS DE L'IMMUNITÉ DIPLOMATIQUE—LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures porte sur l'immunité diplomatique au Canada. D'après la police d'Ottawa, sur les 4,788 amendes qu'auraient reçues les membres du corps diplomatique en 1976, pas une seule poursuite n'a été faite, et il n'y a pas eu une seule inculpation contre les auteurs de 13 accidents et 82 infractions de la circulation, par suite de l'immunité diplomatique invoquée. Le ministre voudrait-il nous dire quelles mesures il a prises auprès des membres du corps diplomatique, auteurs de ces abus, pour leur rappeler qu'ils ne sont nullement autorisés à ignorer la loi canadienne?